

LA COLONISATION EUROPEENNE ET LE SYSTEME COLONIAL

Problématique :

- Pourquoi et comment l'Europe se lance-t-elle dans la course aux colonies à ce moment là ?
- En quoi ce mouvement, lié à l'industrialisation, conforte-t-il sa domination sur le monde en même temps qu'il hâte son déclin ?

I-Pourquoi l'Europe se découvre-t-elle alors une vocation coloniale ? (1830-1910)

- 1) Pourquoi les colonisateurs sont-ils des Européens et quelles sont alors leurs motivations?
- 2) Quels sont les rythmes de la colonisation et les territoires convoités par les Européens?

II-Comment passe-t-on d'une logique de conquête à une logique de gestion ? (1910-1945)

- 1) Sur quelles inégalités la colonisation se fonde-t-elle ?
- 2) Quelles sont les différentes formes d'administration et de mise en valeur ?
- 3) Qui sont les Européens présents dans les colonies après la conquête ?

III-Comment les indigènes et les opinions publiques métropolitaines reçoivent-ils cette colonisation ?

- 1) Comment définir les rapports entre colons et colonisés : civilisation ou acculturation ?
- 2) Peut-on parler d'une contestation massive des opinions publiques des métropoles ?
- 3) Quelles sont les formes de la résistance ?

Personnages importants :

Clemenceau, Gide, Ferry, Livingstone, Lyautey, Rhodes, la reine Victoria, Viollette

Lexique:

Code de l'indigénat, colonialisme, colonisation, dominion, impérialisme, pacification, , préférence impériale, protectorat, self-government, système colonial.

Sujets possibles:

- Les Français et leur empire colonial en 1945
- Forces et faiblesses des empires coloniaux à la veille de la seconde guerre mondiale.
- la colonisation, œuvre civilisatrice ou exploitation ?
- le partage colonial et ses conséquences (1850-1939)
- bilan de la colonisation à la veille de la seconde guerre mondiale.
- la colonisation et le système colonial

Les mots ayant aussi une histoire et un sens bien précis pour cette question, il faut bien distinguer :

-la **colonisation** : la domination exercée par les métropoles coloniales sur des territoires extra-européens ; le terme renvoie à l'organisation et à l'exploitation de ces territoires, mais également à la mise en cause de cette domination.

-le **colonialisme** : la doctrine, l'idéologie qui préconise l'établissement et le développement de colonies, considérées comme une source de puissance pour la nation qui les possède.

-le **système colonial** : l'ensemble des acteurs qui participent au processus de colonisation, et croient ou non au colonialisme, ainsi que leurs motivations, leurs arguments. Ces acteurs consolident une domination territoriale par une présence économique aussi agressive que leur influence culturelle.

-l'**impérialisme** : domination exercée par les nations industrialisées sur les autres Etats ; idéologie qui justifie cette domination.

On distinguera pour l'étude de ce processus historique **3 phases** :

-1830-1910 et surtout 1870-1910 : la mise en place des empires coloniaux, le processus de conquête.

-1910-1945 : la mise en valeur, l'extension et l'utilisation des colonies dans le cadre des guerres

-1910-1980 et surtout 1945-1965 : la remise en cause du système colonial qui conduit à l'indépendance ces colonies, entre 1947 (Inde) et 1980 (Zimbabwe).

En France cette période de l'histoire est devenue un **enjeu de mémoires** et les héritiers des minorités soumises à ce processus de colonisation demandent d'une certaine manière « réparation », reconnaissance des méfaits du système colonial (loi Gaysot, puis loi Taubirac de 1997, puis loi de 2005 sur le « rôle positif de la colonisation »). Cette « aventure coloniale » est devenue, au fil du temps, un « **passé qui ne passe pas** ».

En 1815, l'Europe est en plein recul. Elle ne conserve alors que des lambeaux d'empire sauf la Grande Bretagne qui s'est appropriée les dépouilles de ses voisins (elle prend le Cap, puis Ceylan aux Hollandais). Les colonies espagnoles se sont émancipées entre 1810 et 1825. L'opinion est alors contre la colonisation. Il faut donc avoir à l'esprit, ainsi que le dit R.Rémond, que la colonisation « *ne procède pas d'une volonté systématique des Etats, ne se déroule pas selon un plan préconçu, une vue d'ensemble* ». En fait c'est une succession désordonnée d'initiatives privées. Les ambassadeurs de l'Occident sont alors les missionnaires (catholiques et protestants) et les négociants (par ex en All Bismarck est hostile à l'expansion coloniale et ce sont les chambres de commerce de Hambourg et Brême qui diffusent le « modèle » germanique).

I-POURQUOI L'EUROPE SE DECOUVRE-T-ELLE ALORS UNE « VOCATION » COLONIALE ? (1830-1910)

1) Pourquoi les colonisateurs sont-ils les Européens et quelles sont alors leurs motivations ?

 Pourquoi des Européens ?

-l'Europe n'est pas la plus peuplée (Asie = 50% de l'humanité alors) ni la plus civilisée. Mais elle a un désir de connaissance qui la porte vers l'ailleurs, hérité des grandes civilisations antiques, des thalassocraties. **L'Europe est le continent qui connaît la plus forte vitalité démographique** : elle passe de 275M d'habitants en 1850 à 481M en 1913, soit 26,5% de la population mondiale contre 23% en 1850. Forts de leur nombre, les Européens se répandent largement dans le monde au cours du 19^{ème} siècle : on évalue à près de 40M le nombre d'Européens qui ont quitté l'Europe entre 1800 et 1913. A cette date, un habitant du monde sur trois est européen. A eux seuls, les Etats-Unis ont accueilli 25M d'Européens. Ces mouvements migratoires vont ralentir après 1918. Ces transferts ont contribué à développer l'économie mondiale par l'exploitation de nouvelles terres et diffusé les valeurs de cette civilisation.

-l'**expansion de l'Europe est un mouvement limité dans le temps**. Avant ce sont plutôt les autres civilisations qui tentent de la coloniser : les Turcs sont aux portes de Vienne en 1685.

-**mais les Européens ont une triple avancée**

1/technologique : armement, navigation, transport

2/capacité à administrer de grands ensembles humains (« supériorité dans l'art du gouvernement » dit R.Rémond)

3/le prestige de sa civilisation

 Pour quelles raisons coloniser ?

Documents :

Bréal, document 1 page 132 : J.Ferry, discours sur la colonisation

Bréal, document 3 page 133 : C.Rhodes sur la fonction de l'impérialisme.

Manuel première, document 2 page 85, G.Clemenceau et F.Passy critiquent la colonisation

-le **contexte politique** : puissance des nationalismes et esprit de revanche, notamment dans le cas français après 1871, le désir de se constituer un empire symbole de puissance. On peut parler « d'amour propre ». Puissance de l'idéologie libérale qui tend à faire reconnaître les droits de l'homme comme un modèle à exporter, déjà (au moins pour GB et Fr). Enfin les colonies **empêchent les troubles en métropole**, en détournant l'opinion des tensions sociales : c'est l'avis formel des dirigeants allemands sous Guillaume II. Cecil Rhodes note : « **si l'on veut éviter une guerre civile, il faut devenir colonialiste** ». L'idéologie impérial n'obéit pas seulement à des impératifs économiques, la passion et le calcul politique s'en mêlent.

-le **contexte économique** : la révolution des transports qui accompagne l'industrialisation crée une société nomade (plus de migrants internationaux en proportion qu'aujourd'hui) **L'Europe est au centre de l'économie mondiale** : elle est le centre de gravité du commerce international ; en 1910, elle assure 58% des exportations et 65% des importations. Elle achète aux pays neufs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique des produits agricoles bruts ou miniers dont elle fixe dans une large mesure les cours. En contrepartie elle leur fournit des objets fabriqués, issus de l'industrie textile ou métallurgique. Parallèlement, après 1850, elle exporte aussi ses

capitiaux : détentrice de 60% de l'or mondial, l'Europe devient la banque du monde. Elle a **soif de rayonnement économique** : leur avance technologique dans le cadre de l'industrialisation fournit aux Européens de nouveaux instruments de domination : les progrès de l'armement rendent les conquêtes plus faciles et moins coûteuses, et l'amélioration des moyens de transport réduit la durée et le coût du trajet : le percement du canal de Suez, en 1869, fait diminuer de 40% le temps de navigation entre Liverpool et Bombay. Le capitalisme nécessite donc une expansion outre-mer : l'Europe a besoin de sources d'approvisionnement et de débouchés. C'est l'appel du large : les sociétés de géographie, les récits de voyage développent le goût de l'évasion et de l'exotisme ; en 1873 le *Tour du monde en 80 jours* de J.Verne est un succès et entretient cette curiosité pour les pays lointains. Mais la croissance économique a aussi ses contraintes : la dépression économique qui frappe l'Europe après 1870 excite la compétition entre les différents marchés pour conquérir de nouveaux marchés. Les banques font dans les pays neufs des placements plus rémunérateurs qu'en Europe. En 1902 HOBSON est le premier à établir un lien entre ces contraintes économiques et ce qu'il appelle l'impérialisme : pour lui l'étroitesse des marchés intérieurs pousse les industriels et les financiers à conquérir de l'extérieur des débouchés pour les marchandises et les capitaux. En réalité, comme l'explique J.Marseille, les colonies ont été **acquises pour une bouchée de pain** (1MM de francs). Mais il en faudra 8 fois plus pour pacifier et réorganiser ces territoires. Néanmoins, les dépenses d'investissements restent globalement faibles. (la loi de 1900 stipulait que les colonies ne devaient rien coûter et devaient s'auto-financer). L'empire est un **débouché, un marché vital** : en 1930, il absorbe 50% des exportations de coton, 60% du ciment, 35% des machines. Il fournit à l'importation 56% du cacao, 65% de l'huile d'olive... Mais **ce n'est pas une bonne affaire pour autant** : les capitaux investis dans les colonies après la seconde guerre correspondent à deux fois le montant des aides américaines à la France... Enorme cécité des actionnaires qui n'anticipent pas la décolonisation. A cette date de plus, la France peut acheter ailleurs à meilleur coût mais conserve la préférence coloniale.

-le **sentiment de supériorité** qui fait croire que sa civilisation est universelle et supérieure à celle des autres (Kipling, Lyautey) : elle est occidentale, chrétienne, capitaliste. Ferry est clair : « *partout doivent reculer les antiques puissances de l'ignorance, de la superstition, de la peur, de l'oppression de l'homme par l'homme. Ainsi l'action colonisatrice est-elle fondamentalement définie par une œuvre d'émancipation : par elle, et à travers elle, se poursuit la lutte, entreprise depuis plus d'un siècle au nom de l'esprit des Lumières, contre l'injustice, l'esclavage, la soumission aux Ténèbres* ».

-le **contexte stratégique** : on occupe une position pour empêcher ses voisins de s'y implanter ; en transportant hors d'Europe le concept inepte de « frontière naturelle », on veut compléter les intervalles pour constituer des ensembles. Le tout tient dans la célèbre formule de Livingstone : « la christianisation par le commerce légitime »

2)Quels sont les rythmes de la colonisation et les territoires convoités par les Européens?

	Birmanie, la Malaisie, la Papouasie, Australie, Nouvelle-Zélande Une partie de la Guyane, Canada	Amérique latine	
France	Maghreb, AEF, AOF, Indochine française	Afrique Asie	
Espagne	Rio de Oro	Afrique	Mexique, Amérique centrale, cordillère andine
Portugal	Cap Vert, Guinée, Angola, Mozambique	Afrique	Brésil
Allemagne	Tanganyka, Cameroun, Togo Iles du Pacifique	Afrique	
Italie	Libye, Ethiopie, Erythrée Dodécane	Afrique Europe-Asie	
Belgique	Congo Belge	Afrique	
Pays-Bas	Indes néerlandaises	Asie	Swaziland, Lesotho ?

La **Grande Bretagne** est la première puissance coloniale avec 30M de km² où vivent près de 500M hab. Son empire s'étend sur presque tous les continents et compte d'importantes colonies de peuplement. Ils sont presque présents, en Afrique, du Cap au Caire.

La **France** rassemble un empire de 11M de km² et 70M d'habitants. Elle est donc loin derrière le second empire colonial au monde. Son empire est également dispersé mais avec deux ensembles importants : l'Indochine et les possessions d'Afrique. Les conquêtes successives entre 1863 et 1893 du Cambodge, de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin et du Laos aboutissent à la création d'une Union indochinoise dont l'administration, centralisée, est dominée par un gouverneur général. En Afrique on distingue ses possessions du Maghreb, l'AEF et l'AOF.

Les **autres empires coloniaux** se partagent les miettes, et ont des dimensions beaucoup plus modestes : l'empire néerlandais se réduit pour l'essentiel à l'archipel indonésien : seulement 2M de km² mais il représente 60 fois la superficie de la métropole et constitue une source de richesses appréciable. De la même façon les territoires africains du Portugal, de la Belgique de l'Italie donnent rang de puissance à ces pays.

II-COMMENT PASSE-T-ON D'UNE LOGIQUE DE CONQUETE A UNE LOGIQUE DE GESTION ? (1910-1945)

1) Sur quelles inégalités la colonisation se fonde-t-elle ?

-l'inégalité est fondamentale dans la domination coloniale : R.Rémond « *la colonie n'a ni la liberté ni la souveraineté, pas de personnalité reconnue* »

1/**une inégalité politique** : la colonie a des obligations sans réciprocité : par exemple aucune liberté syndicale en France avant 1945 alors qu'elle est reconnue par la 3^e Rép en 1884 (sous peine d'emprisonnement et d'amende). Par ailleurs le gouverneur a la possibilité de juger en même temps qu'il exécute les décisions administratives, donc il n'y a pas de séparation des pouvoirs. Il fait passer devant son propre tribunal ceux qui commettent des infractions.

2/**une inégalité économique** : maintien d'un régime de travaux forcés (quasi-corvée) malgré l'abolition de l'esclavage et ce jusqu'en 1946. Les colonies sont victimes d'une fuite des capitaux (le « brain » britannique). Cette inégalité ne se réduit pas aux territoires colonisés mais s'étend, entre autres, à l'Amérique latine (« drapeau mis à part, l'Argentine est avant 1914, une colonie britannique » écrit R.Rémond), à la Russie où les Européens détiennent des parts dans les mines de Donetz, la métallurgie et le textile à St Petersburg et Moscou. Tous sont soumis au « pacte colonial ».

3/**une inégalité culturelle** : exportation de la civilisation sans réciprocité. « *Le monde a été à l'école de l'Europe* » écrit R.Rémond.

2) **Quelles sont les différentes formes d'administration et de mise en valeur ?**

les différentes formes d'administration

-la **colonie** : pas de personnalité politique, aucune liberté

-le **protectorat** : maintien d'une « fiction de l'Etat » et possibilité de conforter le régime local. Par exemple au Maroc, la présence des colons permet au sultan de conforter son autorité entre le traité de Fez (1912) et la fin officielle de la pacification (1935)

-les **colonies de peuplement ou les dominions britanniques** : acquis le plus souvent par la conquête militaire, parfois commerciale, ces colonies voient affluer des Européens qui s'y implantent pour mettre en valeur les ressources et la terre. Si dans certains cas (Australie, Nouvelle Zélande) les colonisés gardent une réelle autonomie, dans d'autres (Algérie, Afrique du sud) ils sont chassés et spoliés de leurs terres.

-des **Etats qui gardent leur indépendance mais à qui l'Europe impose des conditions discriminatoires** comme la Chine, l'Egypte ou dans une certaine mesure la Russie. L'Egypte endettée des khédives voit arriver des fonctionnaires qui administrent la police, les finances, le commerce, les douanes, les ports. En Chine la guerre de l'opium en 1840 aboutit à des traités inégaux et à la cession à bail de Hong Kong. En 1859-60, de véritables trésors sont anéantis à Pékin, Tiensin. Les Européens organisent sa mise en tutelle et son morcellement en concessions territoriales (« break up of China »), qui deviennent des zones d'influence délimitées au gré des rivalités coloniales. Des groupes de pression comme le « lobby colonial » en France (armateurs, négociants, industriels, parlementaires) sont à l'origine de cet impérialisme financier.

faut-il opposer le modèle britannique à l'anti-modèle français ?

-la **France administre la plupart de ses colonies comme des provinces métropolitaines**, par tradition centralisatrice et volonté d'assimilation. Elle organise son propre empire en grands blocs en Afrique et en Indochine, sous la direction de gouverneurs généraux métropolitains. Ce système qui réserve tous les pouvoirs à la

métropole est aussi celui pratiqué par les Italiens et les Portugais. Des **réformes vont néanmoins essayer de se mettre en place** : la politique d'assimilation est remise en cause en France, au profit de l'association, après la 1^{re} GM. L'élite indigène, partiellement assimilée, est davantage associée à la gestion locale. En 1937 le **projet BLUM-VIOLETTE** (Premier Ministre et gouverneur général d'Algérie) vise à conférer la citoyenneté complète à une minorité d'Algériens qui en sont jugés dignes : son échec s'explique par le rejet des colons français et des partis de droite. Enfin, en 1946, le travail forcé disparaît du code de l'Indigénat. Au Royaume-Uni les dominions, peuplés d'Européens, évoluent dans le cadre du Commonwealth, créé en 1931 par le statut de Westminster, qui leur octroie le self-government et une indépendance presque complète : les indigènes ont la responsabilité de leur politique intérieure (gouvernement par soi-même). Ce Commonwealth unit métropole et colonies d'un lien plus moral que juridique, il repose sur la libre volonté d'association.

-l'administration indirecte (*indirect rule*) est appliquée par le Royaume Uni qui distingue ses colonies de peuplement (dominions) des autres colonies. Les colonies de peuplement européen ont été transformées en dominions solidaires qui ont leurs propres parlement et gouvernement. Les colons blancs gèrent ainsi le territoire. En revanche, dans les colonies d'exploitation à fort peuplement indigène (Empire des Indes, Afrique noire), le pouvoir est en partie confié aux élites locales. Assistées de conseillers britanniques, elles se sont formées le plus souvent dans la métropole, pour gérer la société colonisée, lever l'impôt et alléger le coût de l'administration. Par pragmatisme, les Britanniques s'adaptent aux particularismes locaux, tout en espérant mieux faire accepter la colonisation à ceux qui la subissent.

-les statuts des colonies oscillent entre association et assimilation : la **France** prétend pratiquer une politique **d'assimilation** ; elle dit vouloir donner les mêmes droits aux peuples colonisés que ceux des habitants du pays colonisateur. Les peuples colonisés doivent à terme obtenir l'égalité juridique. Les indigènes sont néanmoins considérés comme de grands enfants qu'il faut éduquer et qui doivent assimiler les valeurs de la République jusqu'à ressembler aux Français. C'est pourquoi ils apprennent le fameux « nos ancêtres les Gaulois » (mais révision des programmes d'histoire en 1924 dans un sens plus « régional »). L'objectif théorique est l'intégration. Les **Britanniques** veulent maintenir l'idée d'une **association** des élites et reconnaître la spécificité du peuple colonisé, mais qui pratique une forte ségrégation. Elle est appliquée par les Britanniques dans les colonies d'exploitation. Elle souhaite laisser plus de libertés aux colonisés en acceptant les coutumes et leurs mœurs. En apparence plus souple, cette politique repose néanmoins sur le postulat que la civilisation britannique est inaccessible aux colonisés. Elle n'est pas plus favorable aux indigènes que le régime colonial français.

 L'ordre colonial impose des devoirs aux indigènes.

-l'ordre colonial s'impose le plus souvent par la « pacification » : la soumission des indigènes est obtenue par les armes. Elle est facilitée par les rivalités locales. Ainsi, lorsque la domination française au Maroc est menacée en 1925 par Abd El Krim et ses partisans, le maréchal Pétain intervient dans la guerre du Rif pour rétablir l'ordre. De même, toute opposition est durement réprimée en Indochine notamment lors des soulèvements de 1930.

-Les **colonisés ont surtout plus de devoirs que de droits** : pour les Français, si le territoire colonial appartient assurément à la nation, les colonisés n'en sont pas pour autant considérés comme des citoyens, mais comme des sujets. Ils sont donc écartés du pouvoir politique, même si la charge financière de l'administration leur incombe. Pour les métropoles, les colonies ne doivent rien coûter. Le budget colonial repose donc sur les taxes douanières et l'impôt est présenté comme une contribution à la mise en valeur du territoire : impôts directs en numéraire, travail forcé utilisant une main d'œuvre gratuite ou bon marché, sous forme d'esclavage en Afrique. Enfin, les métropoles imposent la conscription qui amène les troupes indigènes à assurer la police et à renforcer les armées européennes en cas de conflit.

-les colonies ne disposent d'aucune existence politique légale, d'aucune souveraineté : le **code de l'Indigénat**, régime administratif spécial appliqué aux colonies, donne à l'administration coloniale des pouvoirs exceptionnels et laisse les indigènes hors du droit commun. Il assujettit les colonisés à un régime différent selon qu'ils sont métropolitains ou issus des dominions. Il y a deux lois et deux droits : selon l'appartenance raciale, tel statut politique et social ; les indigènes sont traités en mineurs. C'est une justice d'exception qui crée de nouveaux crimes et de nouvelles peines. Surtout elle peut être exercée par les tenants de la haute administration (gouverneur par exemple) en violation du sacro-saint principe de séparation des pouvoirs judiciaire et administratif. Ce régime prend naissance pour la France entre 1830 et 1850, au moment de la conquête algérienne. Trois types de peine sont prévus : l'internement (emprisonnement, déportation, assignation à résidence), le séquestre des biens (y compris collectif comme les terres) et l'amende (qui aussi peut être collective, contrairement au droit français). En 1881 la 3^{ème} République lui donne un aspect réglementaire. Les dénonciations sont précoces (Sénat, 1888). Ses défenseurs insistaient sur son caractère transitoire. Il ne sera aboli par décret que le 22 décembre 1945.

 les différentes formes de mise en valeur

Documents du manuel

2 page 109 : texte de F.Lugard, 1922

3 page 109, A.Londres, *Terre d'eben*, 1929.

4 et 5 page 110 : la mise en valeur de l'Indochine.

⇒ **D'après ces documents**

1)A qui profite la colonisation ?

2)Quels sont les aspects de la mise en valeur des territoires colonisés ?

3)Peut-on être d'accord avec l'historienne E.M'BOKOLO lorsqu'elle écrit, « *le travail forcé, c'est de l'esclavage* » ?

-l'économie de prédation consiste en un « *pillage institutionnalisé* » des matières premières et ne se préoccupe pas de leur renouvellement. Elle concerne surtout les produits miniers des colonies de peuplement blanc d'Afrique, comme l'or et les diamants d'Afrique du sud, de Rhodésie, ou le cuivre du Katanga au Congo belge. Le travail forcé s'accompagne d'incitations au rendement par la terreur : dans les plantations d'hévéas, on n'hésite pas à couper les mains des ouvriers considérés comme trop paresseux. Comme le dit E.M'BOKOLO, « *le travail forcé, c'est de l'esclavage* ».

-dans les colonies de peuplement, la **mise en valeur est directement assurée** par les colons blancs qui s'installent et exploitent leurs concessions à l'aide de la main d'œuvre locale qui est bon marché ou gratuite. En Algérie les Européens s'approprient 2M d'hectares entre 1830 et 1914 pour cultiver des primeurs, des agrumes et des vignobles.

-les colons organisent une **économie de traite** quand ils ne peuvent envisager une colonisation de peuplement et exploitent la main d'oeuvre. Attention néanmoins la traite n'est pas une invention des Européens, elle est rendue possible par les razzias menées dans les anciens empire africains au profit des blancs. Par exemple l'ancien royaume d'Abomey devenu le Dahomey autour de l'actuel Bénin profitait de son organisation militaire pour razzier des esclaves dans le sud du pays. Lorsque M.Kerekou arrive à la tête du pays il remplace le nom de Dahomey par Bénin pour faire oublier ce passé esclavagiste. Pourtant ce royaume était l'un des plus brillants du continent depuis le XVII^e siècle...

-une **économie de rente** enfin, extravertie, concentrée sur des activités agricoles et minières d'export, mais qui ne permettent pas l'industrialisation profonde. Aucune industrialisation industrialisante ou adaptée aux besoins locaux ne se développe.

 La notion de complémentarité économique est fondée sur le rapport inégal :

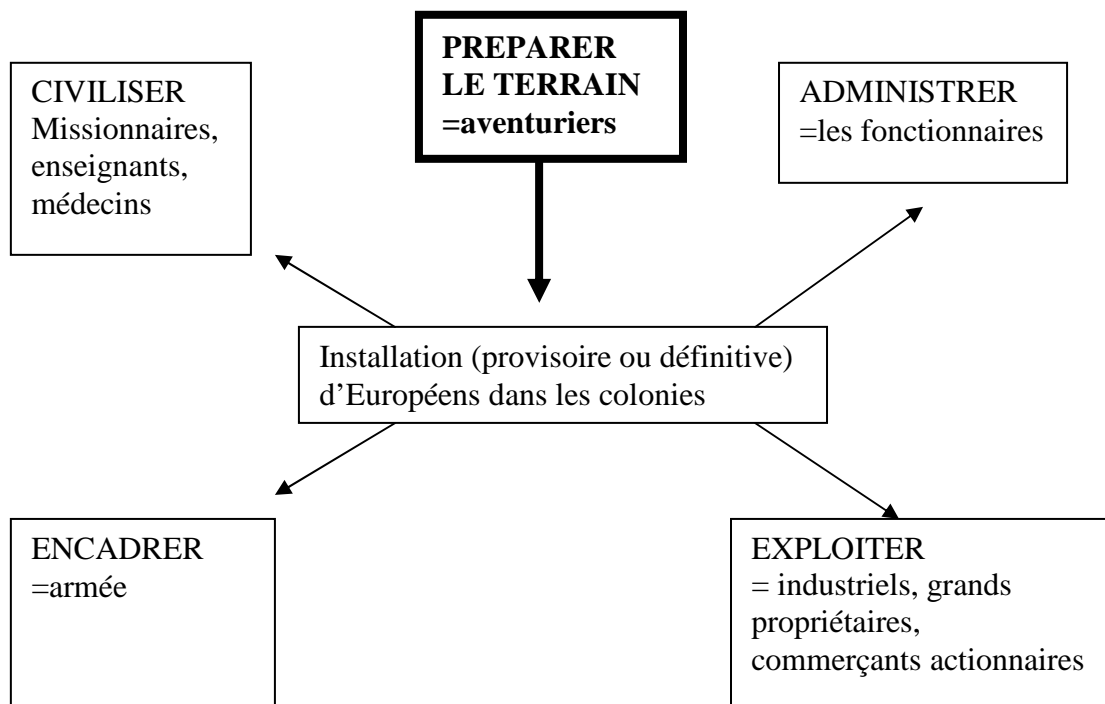
-les **métropoles** détiennent le **monopole du commerce colonial** : les chemins de fer, qui permettent d'acheminer les produits, servent leurs intérêts. L'Europe importe aussi des matières premières comme des denrées tropicales (sucre, café), les produits miniers, pour la consommation et l'industrie. Elle s'en réserve la transformation et exporte vers ses colonies des produits manufacturés et des biens d'équipement.

-les **Européens fixent (et figent), de façon autoritaire, les prix et les marchés** : cela aboutit à une division internationale des échanges et des marchandises au profit de l'Europe industrialisée. Cela entrave la modernisation des colonies qui demeurent sous-industrialisées, et désorganise les économies indigènes. Seules les cultures d'exportation sont développées, au détriment des cultures vivrières. Deux secteurs coexistent, l'un moderne, au service de la métropole, l'autre archaïque, pour la survie des indigènes. Ces derniers sont spoliés de leurs meilleures terres et les régions littorales sont privilégiées au détriment de l'hinterland.

-**Dans l'après guerre, les métropoles se replient sur les colonies** : la puissance de l'Europe sort affaiblie de la **1^{re} GM** , elle perd son rôle de banquier du monde et sa suprématie commerciale, au profit des Etats-Unis et du Japon qui accaparent de nombreux marchés. Les empires deviennent alors plus importants pour les métropoles qui puisent dans ce réservoir économique et humain. Les ressources des colonies permettent aussi de **surmonter la crise de 1929** : on assiste à un « recentrage colonial ». L'interdépendance métropole-colonies augmente en raison de la chute du commerce mondial et de l'élévation des droits de douane. Avec la fondation du Commonwealth et les accords d'Ottawa en 1932, le Royaume-Uni renoue avec le protectionnisme et instaure la préférence impériale : l'Etat privilégie les échanges commerciaux avec ses colonies ; le volume des échanges avec son empire passe de 22% en 1913 à 47% en 1939. La part des colonies dans les

investissements des métropoles augmente considérablement : en France on passe de 9% en 1913 à 45% en 1939. La **2^{GM}** confirme cette orientation : les investissements publics pour l'équipement se développent, en 1947 la France crée le FIDES (fonds d'investissement et de développement économique et social, instaurant des plans qui fixent des objectifs de production, les infrastructures à réaliser, la mise en valeur de certains centres urbains en pôles de croissance économique). Ce fonds entraîne l'augmentation des dépenses pour les colonies : en 1960, 80% du commerce avec l'Algérie s'effectue avec la France.

3) Qui sont les Européens présents dans les colonies après la conquête ?



III-COMMENT LES INDIGENES ET LES OPINIONS PUBLIQUES METROPOLITAINES REÇOIVENT-ILS CETTE COLONISATION ?

1) Comment définir les rapports entre colons et colonisés : civilisation ou acculturation ?

Manuel :

- document 3 page 101 : Dr M.Blanc, les « évolués »
- document 1b page 100 : les Européens dans les colonies.
- texte de Césaire : Discours sur le colonialisme

⇒ questions :

- 1-Qu'est-ce qu'un « évolué » et comment le colonisateur compte-t-il l'utiliser dans le cadre de la colonisation ?
- 2-En quoi la colonisation est-elle une entreprise d'acculturation ?

3-Cette domination européenne s'explique-t-elle surtout par le nombre d'Européens présents dans les colonies ?

Des rapprochements limités

-Les populations indigènes constituent la majorité du peuplement des colonies (plus de 95%) Numériquement minoritaires, les colons constituent cependant des communautés importantes en Australie, en Nouvelle Zélande, au Canada, en Afrique du nord et en Afrique du sud. Ailleurs, leur nombre est réduit (120 000 aux Indes, 210 000 en AOF). Le cloisonnement social est la règle. Les colons, même expatriés depuis longtemps, vénèrent toujours la métropole. Dans les colonies britanniques les notables indigènes sont associés au pouvoir mais ne sont presque jamais représentés par une assemblée élue. La ségrégation dérive parfois vers des pratiques racistes.

-Globalement les deux sociétés cohabitent mais s'ignorent : les villes se développent sur le modèle européen, mais l'organisation de leur espace reproduit la ségrégation sociale et raciale. Elle ne favorise jamais la mixité.

-Quelles que soient les politiques adoptées, la colonisation a bouleversé la culture des peuples dominés : elle a brisé les cadres traditionnels. Elle a brisé les cadres traditionnels qui assuraient leurs solidarités et a transformé leurs habitudes et leurs modes de pensée. Les missions religieuses ont ébranlé les croyances traditionnelles et le culte des ancêtres, l'enseignement a créé une classe « d'évolués » déchirés entre l'influence occidentale et la tradition. Ce sont ces « évolués » qui souvent vont devenir les ténors de la contestation. A cet égard, nombreux sont les anciens instituteurs ou directeurs d'école parmi les leaders africains.

La naissance d'une contre-culture coloniale :

-Pour autant, des échanges existent encore entre les cultures : l'architecture locale emprunte aux villes européennes (gare victorienne de Bombay, urbanisme français à Shanghai), inversement la gastronomie occidentale adopte des pratiques d'outre-mer. Les arts décoratifs reproduisent les formes exotiques de l'art nègre (art d'influence africaine dont la vogue correspond aux années Art déco, vers 1920, notamment les masques et figurines africaines). Certains peintres comme Van Dongen puisent leur inspiration dans l'exotisme oriental (Belin, doc 3 page 105). L'enseignement et les missions religieuses ouvrent d'autres formes de contact, ressentis comme un moyen d'assimilation et d'ascension sociale (lycée français, collèges anglais), de progrès (action médicale), ou au contraire de domination culturelle. Cet art nègre inspirera notamment PICASSO. C'est l'époque de la splendeur parisienne de Joséphine BAKER.

-naissance de mouvements contestataires s'incarnant dans de nouveaux modèles culturels proprement coloniaux : c'est le cas de la **négritude**, concept forgé par L.S.SENGHOR et relayé par A.CESAIRE. Il exalte les valeurs culturelles de la civilisation négro-africaine (notamment dans *les Ethiopiques*) fondés sur « *l'émotion, la sympathie, le rythme, l'esprit communautaire et démocrate* ». C'est un retour aux sources en réaction à la culture européenne et gréco-romaine qui leur est imposée. Il décrit la civilisation occidentale comme étrangère, répressive, oppressive et aliénante. Partir du document 4 page 135 du Nathan.

 Des tentatives ponctuelles d'ethnocides : E.M'BOKOLO parle même de génocide.

-à la fin du 19^{ème} siècle, les **Allemands** installés dans le sud-ouest africain accaparent les terres et mettent les populations au travail forcé. Les **Hereros** se soulèvent en 1904. Les colonisateurs vont trouver dans cette réforme le prétexte pour éliminer une population qui les gêne dans leur projet de créer une colonie de peuplement blanc. A l'exploitation économique succède un projet d'éradication. La guerre coloniale menée par le général VON TROTHA devient vite exterminatrice : combattants comme civils sont tués. Les Hereros survivants sont repoussés dans le désert, où 30 000 d'entre eux trouvent la mort. Début 1905, la révolte est matée : sur les 80 000 Herero, il n'en subsiste qu'environ 10 000 dont la plupart se réfugient dans les colonies anglaises voisines. C'est là le seul massacre que l'on peut qualifier de génocide dans les empires coloniaux.

-les **Portugais** pratiquent une virulente répression en Angola, massacrant tous ceux qui se révoltent.

-le **Congo belge** présente aussi un lourd dossier (plusieurs millions de morts en 1905).

-Les **Français** en Oubangui Chari commettent aussi des exactions.

2) Peut-on parler d'une contestation massive des opinions publiques des métropoles ?

✍ Surtout pendant l'entre deux guerres, la représentation que se font les opinions publiques des métropoles et des pays industrialisés change...mais paradoxalement c'est peut-être l'âge d'or du colonialisme.

-longtemps indifférente cette opinion publique **prend conscience du rôle des colonies** : en France le loyalisme et le sacrifice des colonisés pendant la guerre sont soulignés pour vanter la force d'intégration de la République. L'empire est exalté lors d'expositions comme celle de Vincennes en 1931 qui accueille 33M de visiteurs. Il s'agit d'une véritable entreprise de communication pour promouvoir la colonisation, élément essentiel de la « grandeur de la France ». Les colonies inspirent la littérature, la bande dessinée (*Tintin au Congo*), le cinéma, la publicité. Mais la société européenne **ignore les réalités de la vie coloniale** et adopte vis-à-vis des indigènes une attitude qui oscille entre **paternalisme et racisme**. Ce dernier s'exerce également à l'encontre des immigrés issus des colonies qui ne représentent pourtant qu'un faible pourcentage des 2,7M d'étrangers en France en 1931.

-il faut néanmoins **relativiser cette remise en cause au regard du succès de l'exposition coloniale de 1931 et des zoos humains**. C'est l'âge d'or du colonialisme : c'est un zoo humain qui s'établit à Vincennes, constitué d'une mosaïque de villages indigènes exhibés au regard des « civilisateurs ». Réalisé au lendemain de la 2^{ème} GM auprès des lycéens préparant le baccalauréat, un sondage révélait que 85% d'entre eux estimait que la France pouvait être fière de son action dans les colonies. 84% d'entre eux pensent d'ailleurs que la France a intérêt à maintenir ses liens avec son empire. Lire sur cette question l'œuvre de D.DAENICK, notamment *Cannibales*, en hommage aux Kanaks taxés de cannibalisme et de polygamie lors de cette exposition de 1931. Reprendre le dossier Nathan page 131. C'est le fruit d'une longue tradition inaugurée en 1877 à Paris. A cette date le jardin d'acclimatation conçu au départ pour présenter au public les espèces animales introduites en France, accueille 14 Nubiens accompagnant un cortège d'animaux africains. Entre les deux dates se succèdent près de 40 expositions ethnologiques de ce type (Esquimaux, Ashantis, Araucaniens, Indiens Galibis, Somalis, Hottentos).

Voir sur ce thème le film *Man to man* de R.Wargnier sur l'exemple similaire des Pygmées ramenés à la même époque pour l'exposition de Londres.

-la **prise de position des intellectuels** : dans les métropoles coloniales, des intellectuels comme André GIDE dans *Voyage au Congo* (1927) dénoncent les méfaits des Européens en Afrique noire. Gide écrit : « *le chemin de fer Brazzaville océan est un effroyable consommateur de vie humaines (...). Les premiers contingents ont eu beaucoup à souffrir (...) La mortalité a dépassé les prévisions les plus pessimistes. A combien de décès nouveaux la colonie devra-t-elle son bien-être futur ?* » La même année naît à Bruxelles la Ligue contre l'oppression coloniale présidée par Albert EINSTEIN. Les mouvements pré-indépendantistes ont aussi le soutien de l'Internationale communiste qui dès 1919 appelle « les esclaves coloniaux d'Afrique et d'Asie » à lutter pour leur indépendance. En 1920, R.MARAN écrit dans son roman *Batouala* (qui obtint le Goncourt en 1921) : « *civilisation, civilisation, orgueil des Européens et leur charnier d'innocents. (...) Tu bâtis un royaume sur des cadavres. Quoi que tu veuilles, quoi que tu fasses, tu te meus dans le mensonge(...) Tu es la force qui prime le droit. Tu n'es pas un flambeau mais un incendie.* »

-le **rôle des Etats-Unis** : les mouvements nationalistes peuvent compter sur les Etats-Unis qui se considèrent eux-mêmes comme une colonie émancipée ayant gagné sa liberté au prix de la guerre d'Indépendance. Wilson déclare que « les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal » à celui des gouvernements métropolitains.

3) Quelles sont les formes de la résistance ?

Manuel, document 4 page 119 : la résistance de Gandhi.

Manuel, document 1 page 115 : l'impact de la 1^{re} GM.

Nathan, document 3 page 128 : insurrection et pacification à Madagascar

Manuel, document 10 page 117 : la conférence de Brazzaville.

⇒ **questions** :

1-Comment se manifeste le refus du système colonial ?

2-En quoi les deux guerres mondiales contribuent à nourrir les volontés d'indépendance des colonies ?

✍ La période 1914-1945 bouleverse la donne dans les opinions publiques des pays colonisés.

Partir du tableau 2 page 147, Bréal : la contribution humaine à la guerre.

-en Europe l'**hostilité au colonialisme a été constant, et le mouvement réunit un panel hétéroclite** : en France et en Grande Bretagne elle est le fait **d'économistes libéraux** qui affirment préférer le commerce à la domination et dénoncent les coûts financiers de la colonisation. Elle rassemble aussi des **catholiques et des socialistes** s'unissant pour dénoncer la cruauté des administrateurs coloniaux et les profits réalisés par les entreprises installées outre-mer. Ils n'en contestent pourtant pas le bien-fondé, convaincus de la supériorité de la civilisation européenne.

-le **prestige de l'Europe sort ébranlé de la première guerre mondiale** : comment les métropoles peuvent encore incarner le progrès et la civilisation après la barbarie ? Les pertes sont lourdes ; on dénombre 61500 morts pour la France parmi les Algériens, les Sénégalais, les Malgaches, les Indochinois. La guerre éveille la conscience nationale des colonisés nourrissant des projets d'émancipation. En 1918 le président WILSON suscite de grandes espérances avec son discours des « 14

points » du 8 janvier 1918 où il énonce le principe d'autodétermination, le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. En 1919, O.SPENGLER écrit le *Déclin de l'Occident* : il annonce que la civilisation de l'Europe est sur une pente descendante. Un an plus tard le géographe A.DEMANGEON publie le *Déclin de l'Europe* où il montre que déjà en Egypte et en Inde les peuples dominés commencent à se révolter contre elle.

-ce **prestige est définitivement terni par la 2^{GM}**, d'autant que la victoire des alliés eut été impossible sans l'apport des troupes coloniales et sans le succès du débarquement en AFN de 1942. La Conférence de Brazzaville en janvier-février 1944 est l'occasion pour De Gaulle de réaffirmer le principe d'autodétermination. La conférence réunit des autorités et des experts : les conclusions prônent l'abolition du régime de l'indigénat, du travail forcé, la représentation des colonies au Parlement français et la constitution d'assemblées locales. Il n'est pas alors question d'indépendance ou d'autonomie, mais pour la première fois les colonisés se voient reconnaître des droits. Pourtant la fin de la guerre n'offre pas ces droits aux « indigènes »

-attention **néanmoins aux contre-vérités** : les indigènes n'ont pas été plus exposés à la violence de guerre que les autres formations armées. En 1914-1918, pour toutes les origines, les pertes correspondent à environ 15% des mobilisés. Pour 1939-45, environ 6% des combattants perdent la vie, quelle que soit leur origine. (Tableau dans le dossier d'accompagnement de *Indigènes*) . Certaines batailles furent pour eux particulièrement meurtrières (Monte Cassino en 1943) mais dans le 1^{er} conflit certains furent relativement « protégés ». Manquant de rendement car paralysés par le froid, les Sénégalais ne partent pas en première ligne hors des tranchées ardennaises...

Le malaise indigène se développe.

-il est **surtout lié au choc des cultures**. D'une part le manque de terres, confisquées par les colons, la pression fiscale et le travail obligatoire conduisent à la paupérisation de larges couches des sociétés indigènes. D'autre part, en ignorant leur identité, en niant leur culture, en leur imposant de nouvelles valeurs, la colonisation provoque de profonds traumatismes, qui alimentent la contestation. D'où l'éveil des nationalismes continentaux... Les résistances locales sont de plus en plus nombreuses chez les indigènes : d'un côté les « traditionalistes » veulent retourner aux sources de leur civilisation pour résister à l'Europe, de l'autre les « modernistes » veulent au contraire se mettre à l'école de l'Europe pour mieux la combattre (tactique du cheval de Troie). Les « Vieux Turbans » en **Algérie** s'appuient sur le Coran pour dénoncer la civilisation matérialiste apportée par la France. Les « Jeunes Turcs » revendiquent le libre-accès aux emplois publics et le droit d'être représentés au Parlement au nom de l'idée française du progrès.

-le **nationalisme asiatique** : dans les régions soumises à l'Europe, se multiplient les mouvements nationalistes qui dénoncent l'impérialisme des puissances coloniales. En **Inde**, sous l'influence du Mahatma Gandhi, le Parti du Congrès revendique le self-government et appelle au boycott des produits britanniques, au refus de l'impôt et à des marches protestataires. C'est la politique de « désobéissance civile ». Le retour au rouet prôné par Gandhi est une manifestation symbolique contre l'invasion de l'Inde par l'industrie moderne et l'aliénation de l'homme par la machine. En **Indochine** le parti communiste indochinois de Nguyen Ai Quoc (futur Ho Chi Minh) exige un statut analogue à celui des dominions britanniques. Le communiste profite de l'épuration qui a suivi l'échec de l'émeute de Yenbai en 1930. Aux **Indes**

néerlandaises le parti national indonésien créé en 1927 par un jeune ingénieur de Bandoung, Achmed Soekarno (ou Sukarno), exige l'indépendance.

-le **nationalisme africain** : en Afrique la 1^{ère} GM marque aussi un tournant. Le Maghreb est le premier touché, en trois épisodes. Primo la guerre du Rif au **Maroc** (autour d'ABD EL KRIM). Secondo, le Néo-Destour en **Tunisie**, parti créé par un jeune avocat du nom d'Habib BOURGUIBA qui se lance en 1938 dans une campagne de grèves et de manifestations qui débouchent sur des affrontements sanglants. Tertio en **Algérie** le mouvement de l'Etoile nord-africaine de Messali HADJ (1927) qui progresse malgré l'arrestation de son leader en 1933. Partout dans ces pays arabes s'affirme la volonté de défendre les valeurs de l'Islam contre l'emprise de l'Occident. En Afrique noire le mouvement est alors plus limité.

-le **nationalisme proche-oriental** : les anciennes possessions de l'empire ottoman sont remises en mandat par la SDN à la France (Syrie, Liban) et à l'Angleterre (autres terres arabes) ; ces derniers ont promis au cherif de la Mecque la constitution d'un grand royaume arabe et aux juifs la création d'un « foyer national » en Palestine (déclaration Balfour de 1917). Les Britanniques créent en **Palestine** une situation explosive quand en 1937 ils proposent le partage de la Palestine entre juifs et arabes. Ils doivent reconnaître progressivement l'indépendance de l'Egypte (1922-1936) mais leurs troupes conservent le canal de Suez.

 le rejet

-**négritude**

-**critique radicale du colonialisme** : A.Césaire, colonialisme = hitlérisme M.Ferro colonialisme partie prenante du totalitarisme.

CONCLUSION

Vif débat après la loi de 2005 sur le « rôle positif de la colonisation », adoptée au Parlement un vendredi après midi devant une trentaine de députés... L'article 4 stipule que « *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices de combattants de l'armée française issue de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit* ».

-problème pas d'ordre éthique mais surtout déontologique : l'historien n'est pas un juge ni un agent comptable.

-l'embarras vient de l'entrecroisement de la mémoire et de l'histoire, et l'histoire coloniale est un « passé qui ne passe pas » ; il a fallu attendre 1999 pour que la guerre d'Algérie soit officiellement reconnue comme telle. Ce retour de mémoire traduit l'émergence de lobbies : extrémistes nostalgiques de l'OAS, harkis, anciens combattants algériens.

-l'historien ne reste-t-il pas avant tout citoyen ? Cf M.BLOCH, *le Métier d'historien* : « *nous fûmes de bons ouvriers, mais avons-nous été de bons citoyens ?* »

Quel bilan peut-on en faire ? Les Européens croient aux apports de leur présence : les **missionnaires** ont été les avant-gardes de la colonisation. Ils diffusent la religion chrétienne (protestante, catholique), leur action étant relayée par les fonctionnaires métropolitains. Leur action est moralisante et éducative : la seule *Foreign Bible Society* distribue en un siècle 320M de bibles en 538 langues ou dialectes. Attention : ils précédaient la colonisation et voulaient lui survivre.

-Les **médecins** favorisent les progrès de l'hygiène, lancent des campagnes de vaccination et luttent contre les maladies tropicales et les épidémies. Les médecins ouvrent également des dispensaires et des maternités. Ces apports contribuent à baisser les taux de mortalité et à favoriser l'accroissement de la population. Des grands noms de médecin sont restés comme le souligne A.HUGON : le Dr Schweitzer au Gabon (soins), le Dr Jamot qui a contribué à lutter contre la maladie du sommeil (trypanosomiase : dépistage et vaccination). 80M de doses de vaccin contre la fièvre jaune administrées en AOF jusqu'au milieu des années 1940. Mais : l'action sanitaire tarde à avoir un effet visible sur la croissance démographique (le décollage date réellement des années 1950). Ces médecins développent un système paternaliste et autoritaire, d'autant qu'ils sont peu nombreux : 1 médecin pour 100 000 habitants en Afrique subsaharienne (avec des zones à 1 pour 500 000). Les délais sont parfois très long pour appliquer les découvertes théoriques : 58 ans entre la découverte de l'agent pathogène contre la lèpre et la campagne prophylactique contre la maladie, 52 ans pour l'onchocercose.

L'action civilisatrice des coloniaux prend aussi un caractère social avec le rachat d'esclaves, la construction d'orphelinats, d'hospices, l'émancipation de la femme par l'organisation de la monogamie.

-Les **enseignants** ont une mission d'alphabétisation, l'enseignement se fait en langue indigène pour les cours élémentaires, et dans la langue du colonisateur pour les études secondaires et supérieures. Mais attention, en 1957 seul 1 Africain sur 7 va à l'école. Ce sont d'abord des enfants de classe dirigeante.

-Les **ingénieurs** contribuent à la modernisation des infrastructures et à l'équipement des services publics des colonies.

-Partout l'explosion démographique et la pression démographique provoquent une **urbanisation rapide** : dans le sud-est asiatique, toutes les grandes villes ont été fondées par des puissances coloniales sur des sites autrefois peu sollicités. En Afrique, Casablanca, Alger, Abidjan, Nairobi fascinent les villageois.

-Les **élites indigènes sont occidentalisées** : elles adoptent les habits et les mœurs des métropolitains et sont formées dans le cadre d'un enseignement qui diffuse les principes européens de liberté et de souveraineté nationale. L'Europe apparaît comme un modèle à imiter. Offrant la possibilité d'une ascension sociale, la scolarisation promeut ainsi des auxiliaires indigènes attachés à l'ordre colonial, parmi lesquels se trouvent de petits fonctionnaires, des journalistes et des médecins.